



**MARSEILLETTE**

AUDE

ENQUETE PUBLIQUE  
Vu par le Commissaire  
Enquêteur  
Richard CONNES

10 FEV. 2020

# **CERTIFICAT D’AFFICHAGE D’AVIS AU PUBLIC**

Je soussignée, Bernadette DUCLOS, maire de la commune de Marseillelette

## **CERTIFIE**

avoir procédé à l’affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l’avis informant le public de l’ouverture de l’enquête publique portant sur le projet de demande d’autorisation présentée par la SAS « Ferme Eolienne de Moux » développée par la SAS « Eurocape New Energy France » pour la création et l’exploitation d’un parc éolien constitué de 5 aérogénérateurs et d’un poste de livraison sur le territoire de la commune de Moux.

Cet avis a été affiché à compter du 26 novembre 2019 et pendant toute la durée de l’enquête, soit 48 jours consécutifs, du 26 novembre 2019 au 17 janvier 2020 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

Fait à Marseillelette, le 18 janvier 2020

**Le Maire,  
B. DUCLOS**

